

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

À une séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord, dûment convoquée et tenue au centre administratif de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord, 795, rue Melançon, à Saint-Jérôme, le 25 juin 2013, et ce, à laquelle sont présents :

M. Michel Lanthier,	président
M ^{me} Martine Renaud,	vice-présidente
M ^{me} Sylvie DoRay Daigneault,	commissaire
M ^{me} Lison Girard,	commissaire
M. Rémy Tillard,	commissaire
M ^{me} Stéphanie Viens-Proulx,	commissaire-parent
M ^{me} Manon Villeneuve,	commissaire

tous les membres du comité exécutif et formant quorum. M^{me} Lise Allaire, directrice générale, M. Michaël Charette, directeur général adjoint et M^{me} France Trudeau, directrice générale adjointe sont présents. M^e Rémi Tremblay, secrétaire général, est présent et agit à titre de secrétaire de la séance. L'avis de convocation a été signifié tel qu'il est requis par la loi aux membres qui ne sont pas présents à l'ouverture de la séance.

M^{me} Lyne Kirouac et M. Roger Miron ont motivé leur absence.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Michel Lanthier, président, ouvre la séance. Il est 18 h 30.

VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM

DISPENSE DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL (RCE-1397/SSGC)

CONSIDÉRANT que, conformément à l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique, une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance;

Il est **PROPOSÉ** par M^{me} Sylvie DoRay Daigneault, commissaire, de dispenser le secrétaire général de lire le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juin 2013.

Adopté

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL (RCE-1398/SSGC)

M^{me} Lison Girard, commissaire, **PROPOSE** l'adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juin 2013.

Adopté

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (RCE-1399/SSGC)

M^{me} Manon Villeneuve, commissaire, PROPOSE l'adoption de l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance;
2. Vérification des présences et constatation du quorum;
3. Dispense de la lecture du procès-verbal;
4. Adoption du procès-verbal;
5. Adoption de l'ordre du jour;
6. PAROLE À L'ASSEMBLÉE;
7. Octroi de contrat pour achats regroupés pour les cahiers d'exercices et manuels scolaires au secondaire pour l'année scolaire 2013-2014;
8. Aménagement de locaux à l'école secondaire des-Studios;
9. Questions diverses;
10. Levée de l'assemblée.

Le président est autorisé à modifier l'ordre de présentation des sujets au besoin.

Adopté

PAROLE À L'ASSEMBLÉE

OCTROI DE CONTRAT POUR ACHATS REGROUPÉS POUR LES CAHIERS D'EXERCICES ET MANUELS SCOLAIRES AU SECONDAIRE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2013-2014 (RCE-1400/SRM)

ATTENDU que le Service des ressources matérielles a procédé à un appel d'offres public (soumission # 12380-051) pour l'achat de cahiers d'exercices et de manuels scolaires au secondaire pour l'année 2013-2014, selon la politique d'achat et la réglementation en vigueur;

ATTENDU que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 12 juin 2013;

ATTENDU que les soumissions des compagnies « Biblairie G.G.C. Itée de Sherbrooke » et « Coopsco des Laurentides de Saint-Jérôme » ont été jugées conformes;

ATTENDU que le mode d'adjudication pour ces achats se fait par article au plus bas soumissionnaire;

ATTENDU la recommandation de l'équipe du Service des ressources matérielles de retenir les deux (2) fournisseurs pour les montants suivants excluant les taxes :

Biblairie G.G.C. Itée, Sherbrooke	306 963,36 \$
Coopsco Des Laurentides, Saint-Jérôme	19 544,25 \$
TOTAL EXCLUANT LES TAXES :	326 507,61 \$

Il est PROPOSÉ par M^{me} Sylvie DoRay Daigneautl, commissaire :

- A) D'accorder le contrat pour l'achat de cahiers d'exercices et de manuels scolaires au secondaire pour l'année scolaire 2013-2014 aux entreprises mentionnées et d'autoriser chaque direction d'école secondaire à passer leurs commandes chez les fournisseurs retenus.

Adopté

AMÉNAGEMENT DE LOCAUX À L'ÉCOLE SECONDAIRE DES-STUDIOS (RCE-1401/SRM)

ATTENDU que la firme Steven Carey, architecte, a préparé les plans et devis pour soumissions;

ATTENDU que le Service des ressources matérielles a procédé à un appel d'offres public pour les travaux plus haut énumérés;

ATTENDU que des soumissions publiques ont été demandées (soumission #12380-058) selon la politique d'achat et la réglementation en vigueur;

ATTENDU que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 20 juin 2013 à 14 h;

ATTENDU que la soumission de la compagnie Construction Hugo Alary (CHA) inc. de Saint-Jérôme au montant de 151 993 \$ (avant taxes) a été jugée le plus bas soumissionnaire conforme;

ATTENDU la recommandation positive des professionnels mandatés sur ledit projet datée du 21 juin 2013;

ATTENDU la recommandation de l'équipe du Service des ressources matérielles;

Il est PROPOSÉ par M^{me} Lison Girard, commissaire :

- A) D'accorder le contrat d'aménagement de locaux à l'école secondaire des-Studios à l'entreprise Construction Hugo Alary (CHA) inc. de Saint-Jérôme au montant total 151 993 \$ (avant taxes).
- B) D'autoriser la présidence du comité exécutif et la directrice générale à signer les documents contractuels.

Adopté

QUESTIONS DIVERSES

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE (RCE-1402/SSGC)

M^{me} Martine Renaud, commissaire, PROPOSE la levée de la séance. Il est 18 h 45.

Adopté

Président

Secrétaire